

## Les grandes dates de la politique de coopération de la Communauté (1957-1977)

**Légende:** Tableau indiquant l'évolution de la politique de coopération développée par la Communauté économique européenne (CEE) entre l'entrée en vigueur des traités de Rome et juin 1977.

**Source:** Commission des Communautés européennes. La Communauté européenne et le Tiers Monde. Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 1977. 48 p. p. 16.

**Copyright:** (c) Union européenne

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/les\\_grandes\\_dates\\_de\\_la\\_politique\\_de\\_cooperation\\_de\\_la\\_communaute\\_1957\\_1977-fr-3ff81b3a-22f6-472d-a59b-b8do6bbd8bo3.html](http://www.cvce.eu/obj/les_grandes_dates_de_la_politique_de_cooperation_de_la_communaute_1957_1977-fr-3ff81b3a-22f6-472d-a59b-b8do6bbd8bo3.html)

**Date de dernière mise à jour:** 01/03/2017



## Les grandes dates de la politique de coopération de la Communauté (1957-1977)

25.03.1957	Traité de Rome instituant la CEE: les six Etats signataires décident que les pays d'outre-mer qui leur sont alors rattachés doivent être associés au développement de la Communauté. Ils bénéficieront notamment de subventions du FED (Fonds européen de développement).
20.07.1963	Signature à Yaoundé de la première convention d'association entre la Communauté et 18 Etats africains indépendants, les EAMA. Ils bénéficieront notamment de subventions du FED et de prêts de la BEL.
01.07.1968	Mise en œuvre du premier programme d'aide alimentaire de la Communauté (céréales).
29.07.1969	Renouvellement à Yaoundé de la Convention d'association CEE-EAMA pour une nouvelle période de cinq ans.
24.09.1969	Signature de la Convention d'Arusha entre la Communauté et les trois Etats de la Communauté d'Afrique de l'Est (Kenya, Ouganda, Tanzanie).
01.07.1971	Entrée en vigueur du schéma de préférences généralisées de la Communauté européenne.
27.07.1971	La Commission présente au Conseil des ministres un "Mémoire sur une politique communautaire de coopération au développement".
22.01.1972	Signature du Traité d'adhésion du Royaume-Uni à la Communauté, ce qui ouvre la perspective de relations plus étroites entre les pays en voie de développement du Commonwealth et la CEE.
20.10.1972	Sommet de Paris: les chefs d'Etat et de gouvernement chargent la Communauté de définir une "politique globale de coopération au développement".
25.07.1973	Début à Bruxelles des négociations entre la Communauté et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.
06.03.1974	Mémoire de la Commission pour une politique globale d'aide alimentaire.
20.03.1974	Proposition de la Commission de créer un "fonds d'urgence" de 3 milliards de dollars USA en faveur des pays en voie de développement les plus touchés par la crise.
31.07.1974	Première rencontre du dialogue euro-arabe.
05.11.1974	Publication par la Commission du document "L'aide au développement: fresque de l'action communautaire demain".
26.02.1975	Signature de la Convention de Lomé entre les "Neuf" de la Commission et 46 Etats indépendants d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.
01.07.1975	Entrée en vigueur de l'accord CEE-Israël.
04.1976	Signatures des accords CEE-Algérie (Alger, 26.04.1976), CEE-Maroc (Rabat, 27.04.1976) et CEE-Tunisie (Tunis, 25.04.1976).

25.03.1957	Traité de Rome instituant la CEE: les six Etats signataires décident que les pays d'outre-mer qui leur sont alors rattachés doivent être associés au développement de la Communauté. Ils bénéficieront notamment de subventions du FED (Fonds européen de développement).
14.-15.07.1976	Première réunion à Bruxelles du Conseil des ministres CEE-ACP.
17.12.1976	Premiers financements de projets dans des pays en voie de développement "non-associés": Inde, Bangladesh, Indonésie.
18.01.1977	Signature à Bruxelles des accords de coopération CEE-Egypte, CEE-Jordanie, CEE-Syrie.
08.02.1977	Signature à Bruxelles d'un protocole financier complémentaire à l'accord CEE-Israël de 1975.
03.05.1977	Signature à Bruxelles de l'accord de coopération CEE-Liban.
01.06.1977	Dans le cadre du dialogue Nord-Sud à Paris, un programme spécial d'action de 1 milliard de dollars USA est adopté en faveur des pays en voie de développement les plus défavorisés. La CEE y contribue pour 385 millions de dollars USA.